

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 27 ET 28 MARS 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

BUGETTU PRIMITIVU PÀ L'ASERCIZIU 2025 DI U
BUGETTU ANNESSU DI U LABORATORIU D'ANALISI DI
PUMONTI

BUDGET PRIMITIF 2025 DU BUDGET ANNEXE DU
LABORATOIRE D'ANALYSES DU PUMONTI

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Les laboratoires d'analyses de la Collectivité de Corse constituent ensemble un service public dédié à la protection des populations (sécurité alimentaire, contrôle sanitaire de l'eau, prévention liée aux légionelles, ...) ainsi qu'à la santé animale et végétale. Ils sont un outil essentiel de la politique publique de sécurité sanitaire et font partie intégrante du dispositif de prévention des risques et de gestion des crises sanitaires.

Ils assurent des prestations de mesures et d'analyses pour le compte de clients publics, privés et de particuliers, ainsi que des prestations d'accompagnement, de formation et de conseils.

Les deux laboratoires sont accrédités par le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) et agréé auprès du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, du ministère de la santé et de la prévention, du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Chaque laboratoire est une direction adjointe de la direction des milieux aquatiques et de la sécurité sanitaire au sein de la direction générale adjointe en charge de l'aménagement et du développement des territoires de la Collectivité de Corse.

À ce jour les deux laboratoires exercent des missions différentes ou complémentaires. Issus des deux ex-départements les deux laboratoires de la Collectivité (Pumonti et Cismonte) sont engagés dans une démarche active de fusion, de rationalisation des moyens et de développement économique et scientifique.

Le laboratoire Pumonti réalise des analyses vétérinaires, des eaux de consommation humaines, de baignades, d'environnement et d'agroalimentaire.

En santé vétérinaire, il réalise les contrôles officiels dans les domaines agroalimentaires, de la qualité de l'eau et de l'environnement pour le Pumonte. Il participe à la surveillance épidémiologique, à la détection précoce de foyers et de situations sanitaires à risques par sa connaissance du contexte épidémiologique local (brucellose, zoonose...). Il participe à l'épidémiosurveillance des élevages et de la faune sauvage, en particulier grâce aux moyens de diagnostic dont il dispose et à sa salle d'autopsie. Il contrôle tous les abattoirs du Pumonte (recherche de trichinellose, contrôle des carcasses).

En terme de qualité de l'eau, le laboratoire est titulaire du marché de l'ARS pour le Pumonte. À ce titre, il a en charge la réalisation du contrôle légal des eaux, prélèvements et analyses (eaux de consommation humaine, eaux de baignades mer,

rivière, piscines). Il réalise également toutes les analyses de 1° adduction : de la mise en place d'un réseau d'eau potable jusqu'à son contrôle en continu, tout au long de sa durée de vie.

En matière d'environnement, le laboratoire assure le contrôle de l'ensemble des stations d'épuration de la Corse pour les autocontrôles de l'exploitant privé comme ceux du Service d'Assistance Technique à l'exploitation des Stations d'Épuration (SATESE - à l'Office d'Équipement Hydraulique de Corse OEHC).

En agro-alimentaire, le laboratoire réalise les analyses microbiologiques et physico-chimiques sur les denrées alimentaires provenant des autocontrôles des particuliers, des entreprises de l'agro-alimentaire, du monde agricole (entreprises de salaison, fromageries, etc.), de la restauration collective, des EHPAD et de l'hôpital. Le laboratoire assure également l'autocontrôle alimentaire de la majorité des crèches, cantines scolaires, collèges et lycées du Pumonti.

Par le biais de son service formation, le laboratoire accompagne les socio professionnel et les collectivités pour la satisfaction des exigences réglementaires sanitaires et de commercialisation : plan de maîtrise sanitaire, agrément communautaire, etc.

1. Les équilibres du budget annexe

Pour l'exercice 2025, le budget annexe du laboratoire d'analyses Pumonti s'équilibre comme suit :

LABORATOIRE PUMONTE	DEPENSES			RECETTES		
	Réelles	Ordre	TOTAL	Réelles	Ordre	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	251 700	88 100	339 800	0,00	339 800	339 800
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 502 996	339 800	4 842 796	4 754 696	88 100	4 842 796
TOTAL	4 754 696	427 900	5 182 596	4 754 696	427 900	5 182 596

L'équilibre en dépenses et en recettes du budget 2025 s'établit à 5 326 171 €, en progression de + 12,32 % par rapport à l'année 2024 (PM : 4 742 106 €).

Inscrite au programme 3214, la subvention d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse s'appuie sur une évaluation prudente à hauteur de 3 163 696 €, en hausse de 10,80 % par rapport aux prévisions du BP 2024 (PM : 2 855 471 €).

Pour une parfaite information, il peut être précisé que le total des deux subventions d'équilibre provenant du budget principal de la Collectivité de Corse pour les deux laboratoires s'élève pour l'année 2025 à 4 964 480 € soit une augmentation de 2,89 % par rapport aux prévisions du BP 2024 (PM : 4 825 167 €), enrayant la trajectoire haussière forte des années 2018 à 2022.

2. Les dépenses réelles

Pour mémoire les dépenses des laboratoires sont composées, au global sur les 2 laboratoires, à près de 95 % de dépenses de fonctionnement et à 5 % environ de dépenses d'investissement.

Les dépenses réelles totales inscrites aux deux sections du budget du laboratoire d'analyses Pumonti représentent 4 754 695,72 €, un montant en progression de 4,60 % par rapport au BP 2024 (pour mémoire : 4 545 406 €).

▪ **Les dépenses réelles de fonctionnement**

Parmi ces dépenses réelles de fonctionnement (DRF), il doit être rappelé que la structure des budgets des laboratoires est très impactée par la masse salariale qui représente, pour le laboratoire Pumonte près de 84 % du total.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 4 502 995,72 € (4 348 706 € au BP 2024), en évolution de 3,55 % (+ 154 289,72 €).

La part consacrée aux charges de personnel est estimée à 3 761 995,72 € contre 3 690 355 € en 2024, en légère hausse de 1,94 % (+ 71 640,72 €).

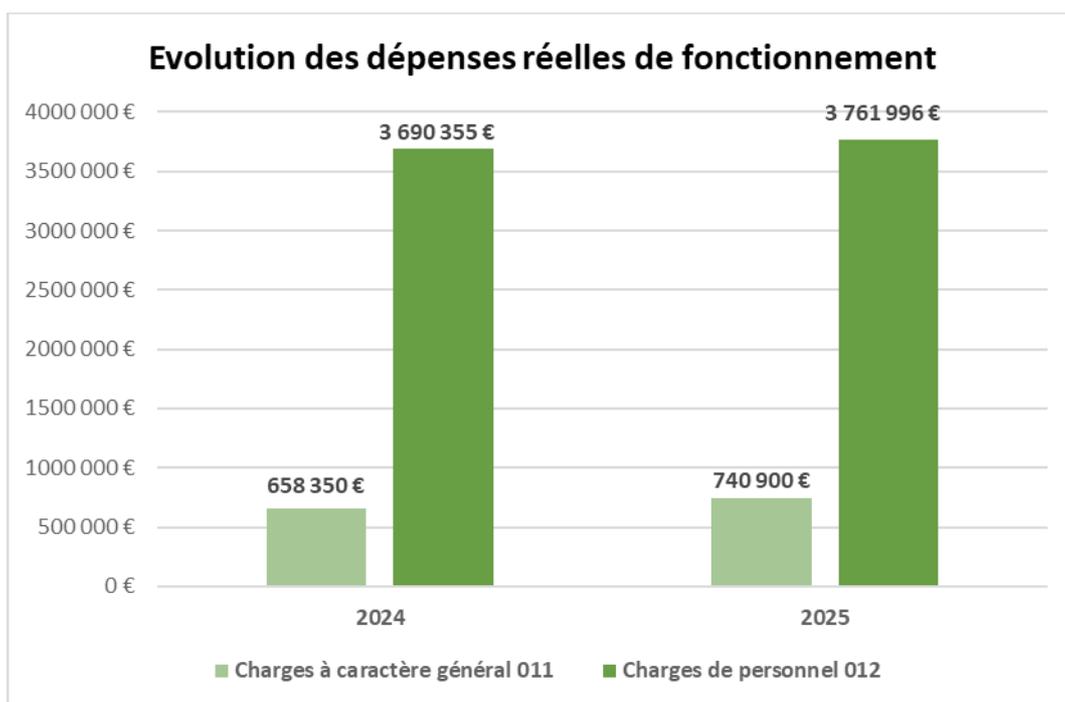
Le montant des charges à caractère général, évalué à 740 900 €, augmente de 12,54 %, (soit + 82 550 €) par rapport à l'exercice 2024 (PM : à 658 350 €). Il représente 16,45 % du montant total des DRF.

Les charges à caractère général doivent permettre au laboratoire d'assurer la livraison de ses réactifs et produits analytiques (bactériologie des eaux, alimentaire, vétérinaire, chimie) mais aussi d'assurer la maintenance, les contrôles de sécurités de ces appareils et la sous-traitance des analyses dans le cadre du marché de l'ARS.

Pour 2025 il convient de prendre en compte les éléments postés ci-dessous ainsi que les nécessités techniques évolutives :

- **L'augmentation des tarifs des différents fournisseurs** (+ 30 000 € augmentation entre 5 % et 10 %) ;
- **le renouvellement du marché du contrôle légal des eaux** dans le cadre de la mise en place du nouveau LIMS ;
- **la mise en place d'une comptabilité analytique** pour le mandat SIEG service d'intérêt économique général portant sur les analyses officielles au sens de l'article R. 200-1 du Code rural et de la pêche maritime et sur les missions de service public dans les domaines de la santé animale et végétale, de la sécurité sanitaire des aliments et de l'épidémiologie ;
- le maintien et le confortement des accréditations COFRAC ;
- le maintien des différents agréments ministériels.
- Le confortement des analyses effectuées pour les stations d'épuration à la demande de l'Agence de l'Eau ;
- L'amélioration des prélèvements effectués pour l'alimentaire (remplacement des agents partis en mobilité) ;

	Chapitre nature	Voté BP 2023	Voté BP 2024	Propositions BP 2025	% Evolution
Dépenses de fonctionnement	Charges à caractère général 011	774 900,00	658 350,00	740 900,00	12,54%
	Charges de personnel 012	3 399 800,00	3 690 355,00	3 761 995,72	1,94%
	Autres charges de gestion courante 65	100,00	1,00	100,00	9900,00%
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	4 174 800,00	4 348 706,00	4 502 995,72	3,55%



▪ Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'établissent à 251 700 € (PM : 196 700 € au BP 2024), en hausse de 27,96 % par rapport à 2024.

Le budget inscrit est destiné au renouvellement des moyens nécessaires à l'activité du laboratoire, notamment le matériel informatique et de bureau et surtout les appareils analytiques.

En 2025, les crédits permettront ainsi les investissements suivants :

- En matière d'informatique, changement du LIMS (système informatisé de gestion du laboratoire) en commun avec le laboratoire de Bastia, qui permettra dans un premier temps au laboratoire Pumonte de se mettre en conformité pour les transferts de données avec l'ARS sous format AQUASISE, obligation pour répondre au marché du contrôle sanitaire des eaux (0,12 M€) ;
- Mise en conformité avec la norme ISO 8655 pour la calibration des pipettes, achat d'un système de calibration de pipette par gravimétrie (0,030 M€) ;
- Achat d'une chromatographie ionique recherche des NO₂, NO₃, F, P dans les eaux propres en remplacement des appareils de flux devenus obsolètes (0,030 M€) ;
- Achat d'un producteur d'eau pure nécessaire pour les analyses des micropolluants (0,010 M€) ;
- Achat d'armoire de sécurité pour se mettre en conformité par rapport au DU pour le stockage des produits chimiques (0,020 M€) ;
- Remplacement d'enceintes climatiques en bactériologie et au service vétérinaire (0,010 M€) ;

Dépenses d'investissement	Chapitre nature	Voté BP 2023	Voté BP 2024	Propositions BP 2025	% Evolution
	Immobilisations incorporelles 20	50 000,00	-	120 000,00	#DIV/0!
Immobilisations corporelles 21	160 000,00	196 700,00	131 700,00	-33,05%	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		210 000,00	196 700,00	251 700,00	27,96%

3. Les recettes réelles

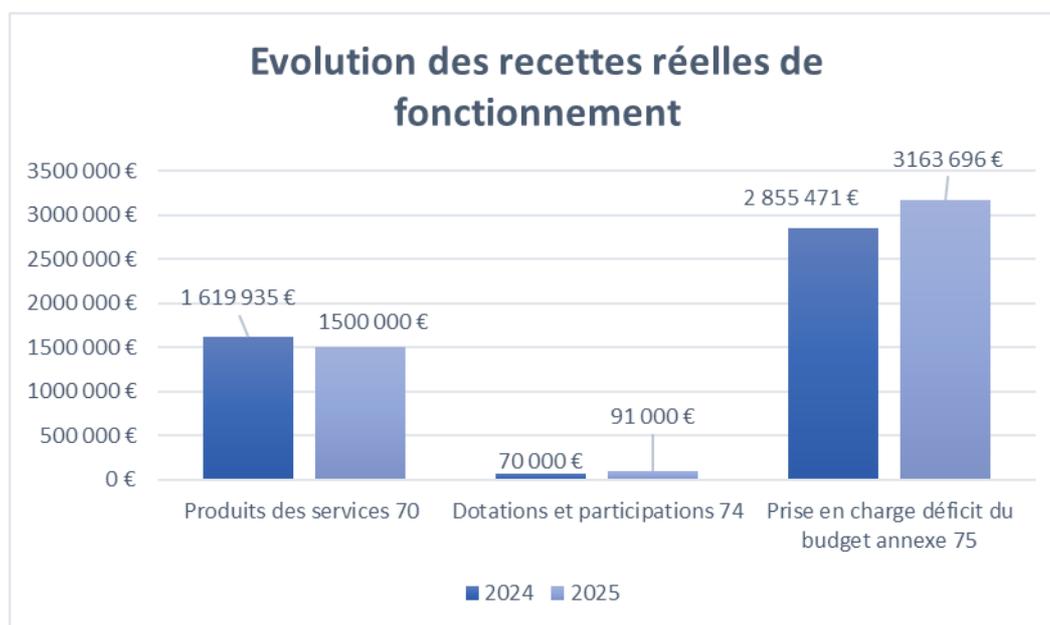
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 4 754 695,72 €, en hausse de 4,60 % par rapport au BP 2024 (4 545 406 €).

▪ Les recettes réelles de fonctionnement

	Chapitre nature	Voté BP 2023	Voté BP 2024	Propositions BP 2025	% Evolution
Recettes de fonctionnement	Produits des services 70	1 330 000,00	1 619 935,00	1 500 000,00	-7,40%
	Dotations et participations 74	64 000,00	70 000,00	91 000,00	30,00%
	Prise en charge déficit du budget annexe 75	2 990 800,00	2 855 471,00	3 163 695,72	10,79%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 384 800,00	4 545 406,00	4 754 695,72	4,60%

Elle se décomposent comme suit :

- 1 500 000 € en vente de prestations analytiques (taxes d'analyses), en baisse de 7,40 % par rapport à la prévision 2024 (PM : 1 619 935 €).
- 91 000 € de subvention ODARC dans le cadre de l'aide à l'élevage sur les analyses de prophylaxie ovins, caprins et bovins (PM : 70 000 € en 2024).
- Le montant de la subvention d'équilibre évalué à 3 163 695,72 € s'annonce en augmentation de 10,79 % par rapport au BP 2024 (PM : 2 855 471 €).



La section d'investissement est entièrement financée par le virement de section et les amortissements.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.